

# COMMUNE DE FARAMANS

\*\*\*\*\*

## Compte rendu du Conseil Municipal

### SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018, à 20h00

#### 1 - SEDI : Travaux sur réseaux d'éclairage public

M. le Maire expose au Conseil Municipal que, à notre demande, le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser, dès que le financement sera acquis, la deuxième tranche des travaux d'éradication des "ballons fluo" de l'éclairage public.

Le coût prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 32 138 € et le financement externe serait de 29 435 €. Il resterait donc à la charge de la commune 2 703 € (dont 149 € de participation aux frais du SEDI).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de travaux et son plan de financement.

#### 2 - SDH : reprise du foncier

M. le Maire rappelle la délibération du 20 décembre 2017 par laquelle le Conseil Municipal sollicitait la reprise d'une partie du foncier de la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH), foncier composé des parcelles AE 310, 313, 331 et 333 « au Village ».

Après discussion avec la SDH et intervention d'un géomètre, il a été convenu que la SDH cède à la commune 174 m<sup>2</sup> issus de la parcelle AE 313 et 867 m<sup>2</sup> issus de la parcelle AE 333, et que la commune cède à la SDH 4m<sup>2</sup> issus de la parcelle AE 350.

Ces cessions se feront à l'euro symbolique. Les frais engagés seront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet de cessions aux conditions énoncées, et autorise M. le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à son exécution.

\*\*\*\*\*

## Conseil Municipal Enfants

### SEANCE DU 16 OCTOBRE 2018, à 16h30

#### Accueil des nouveaux élus :

Il est rappelé que si les nouveaux membres réalisent qu'ils ne se sentent pas bien dans leur rôle, ils ont le droit de l'exprimer. Si cette situation devait s'installer, une démission est tout à fait possible. Quel que soit le problème, il faut en parler.

#### Règlement intérieur du C.M.E. :

Il est survolé et est distribué à tous. En raison de la durée plus courte des séances, il est demandé à tous les élus de le lire et de préparer des questions ou des demandes d'éclaircissement pour la prochaine réunion. Il sera, alors, mis aux voix.

#### Un peu d'histoire :

Mme Ferraris rappelle que cette année il y a deux anniversaires importants pour notre pays :

- Le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.
- Le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Constitution de la France.

Ces deux événements vont nous permettre de revoir un peu d'histoire et de travailler sur les institutions françaises.

#### Finances :

M. Jouvhomme fait un bilan financier de l'année 2017/2018 :

- 1 802€48 restent des années précédentes
- 3 000€00 attribués au CME en 2017/18

Total : 4 802€48

Deux jeux ont été commandés pour compléter ceux déjà installés à proximité du camping, ainsi qu'un banc :

- 1 échelle de suspension et 1 passerelle mobile : total des 2 : 3 778€99 TTC
- 1 banc fabriqué par nos employés : 220€84

Donc en 2017/18 : 3 999€83 ont été dépensés, il reste donc 802€65.

Comme chaque année, la somme attribuée au CME par le Conseil Municipal Adulte sera de 3 000€. A cette somme, on rajoute ce qu'il reste de l'année dernière 802€65 soit un total de 3802.65€. Les nouveaux jeux doivent être installés selon des règles précises imposées par la loi donc cela aura un coût. Ces frais ne consommeront pas entièrement le budget 2018/2019. Pour information, les jeux seront installés soit en fin d'année 2018 soit en début d'année 2019.

### **Propositions 2018/19**

Ethan Covarel dit que, dans le cadre de la garderie périscolaire, les jeux extérieurs pour les plus grands dans la cour de la maternelle ne sont pas adaptés. Certains de ses camarades auraient aimé la pose de panneaux de basket et/ ou de cages de foot. Le problème c'est que les ballons risquent d'atterrir contre les vitres ou sur le toit. Il n'est pas question de mettre des barrières ou des filets partout. Il faudra faire des recherches concernant ces jeux, voir ce qu'il existe en mini structures et avec des ballons adaptés.

Remarques : les vélos et trottinettes sont dégonflés.

A la question de certains élus, M. Jouvhomme fait le point sur l'avancée des travaux de la maison de santé qui devrait se terminer en janvier 2019.

\*\*\*\*\*

## **Informations diverses**

### **1. Locaux disponibles**

Des locaux pouvant convenir pour l'installation d'un nouveau commerce, de professions libérales réglementées, de services, de médecins vont être disponibles au centre bourg.

Si vous connaissez des candidats, adressez-vous à la Mairie (04 74 54 22 97) ou par mail : [mairie.faramans@gmail.com](mailto:mairie.faramans@gmail.com)

### **2. Marché hebdomadaire**

Rappel : pendant la durée des travaux de la Maison communale à vocation médicale, le marché hebdomadaire a lieu sur le parking sud de l'école maternelle (entre les maisons DANKIC et SOUGEY).

Une nouvelle commerçante, spécialiste en plats et produits antillais (Mme CAROLINA) a rejoint depuis un mois les habituels commerçants ambulants :

- Primeur NUNES,
- Traiteur THIEBAULT,
- Fromager MISTRULLI,
- Apiculteur BILLOD,
- Rémouleur ROUX,
- Ferme du SOZEA.

Ces professionnels complètent l'offre commerçante de FARAMANS :

- Bar-Jeux-Tabac-Presse,
- Boucherie,
- Boulangerie,
- Fleuriste,
- Pizzeria,
- Salon de coiffure.

### **3. Commerces**

Des commerçants et des artisans exercent sur la commune.

Certains d'entre eux (Boucher, Boulanger, Coiffeuse, Fleuriste) exercent dans des locaux appartenant à la commune.

Leurs loyers permettent à la municipalité d'avoir une fiscalité maîtrisée.

***Alors n'hésitez pas à franchir le pas et à pousser la porte de nos commerçants et artisans.***

#### 4. Mise à jour de la liste des professionnels de santé

Vous trouverez, ci-dessous, les coordonnées des professionnels de santé exerçant sur la commune :

Médecin généraliste BREDY :	04 74 54 25 17
Médecin généraliste CATTIN :	04 74 57 91 78
Pharmacien :	04 74 54 27 06
Chirurgien-dentiste :	04 74 54 39 64
Soins infirmiers :	04 74 20 35 33
Kinésithérapeute :	04 74 59 36 10
Diététicien-Nutritionniste :	06 67 45 07 19
Orthophoniste :	06 83 48 12 37
Kinésiologue :	06 50 28 06 95
Psychologue-Psychothérapeute :	06 34 10 29 98
Pédicure-Podologue :	07 86 57 72 84
Ostéopathe :	06 43 14 94 58
Etiopathe :	06 51 55 50 73
Energéticienne (acuponcture) :	06 35 32 43 20
Opticienne à domicile :	06 77 09 75 42
Réflexologue plantaire :	06 89 56 18 91
Hypnothérapeute :	06 83 77 48 42
ADMR :	04 74 54 29 45

Si vous connaissez d'autres professionnels de santé voulant s'installer à FARAMANS, contactez la Mairie.

\*\*\*\*\*

#### Calendrier des Fêtes des prochains mois

<b>Novembre</b>		
Dimanche 4	Matinée Tête de Veau de la Boule du Marais	Salle d'animation
Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
Vendredi 9	Conseil d'administration du CERF, à 20h30	Salle de réunion
Samedi 10	Matinée Moules- Frites des Conscrits	Salle de réunion
Samedi 10	Marché de Noël des ateliers créatifs du CCAS	Salle des fêtes
Samedi 10	Loto, du CS Faramans Football	Salle des fêtes de Penol
Dimanche 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
Dimanche 11	Exposition sur la fin de la grande guerre	Salle des fêtes
Vendredi 16	Téléthon : spectacle à partir de 20h	Salle des fêtes
Samedi 17	Téléthon: randonnée suivie d'une crêpe party	Salle des fêtes
Vendredi 23	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
Dimanche 25	Loto du Centre Communal d'Action Sociale	Salle des fêtes
<b>Décembre</b>		
Dimanche 2	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
Mardi 4	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
Samedi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
Dimanche 9	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
Samedi 15	Gouter de Noël, du Club de Marche	Salle des fêtes

\*\*\*\*\*

Retrouvez toutes les informations communales sur [www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal de FARAMANS